

Montréal, le 14 mai 2026

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Marie Lemay Lachance  
Énergir  
Affaires réglementaires et litiges  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025**

**Dossier Régie : R-4287-2024 Phase 3**

---

Maître Lemay Lachance,

La présente fait suite à la correspondance d'Énergir du 11 mai 2026, transmise en vue de l'audience qui se déroulera du 21 au 26 mai 2026.

La Régie de l'énergie (la Régie) informe Énergir qu'elle requiert la présence du Dr. Jeff D. Makhholm (NERA) à l'audience. Toutefois, compte tenu des circonstances mentionnées à la pièce [B-0356](#), la Régie permet au Dr. Makhholm d'y participer de manière virtuelle.

Veuillez agréer, Maître Lemay Lachance, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss